

CONDITIONS DE RESERVATION EN CAMPING

Les réservations sont acceptées pour un séjour minimum d'une semaine en haute saison. Elle ne devient effective qu'après réception du bon signé, accompagné du règlement, et après confirmation de notre part. Les mineurs non accompagnés ne sont pas acceptés.

Caution :

Une caution de 15 € vous est demandée pour le badge de la barrière automatique.

Frais de réservation : (si applicable)

15 euros non déductibles du montant total du séjour.

Acompte :

50 euros déductibles du montant total du séjour.

Redevance du séjour :

Toute réservation sera payée à l'arrivée. **Tout séjour commencé est dû en totalité suivant les dates indiquées sur la présente demande. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé, quelle qu'en soit la cause.** Hors réservation, le séjour devra être réglé au plus tard la veille du départ.

Arrivée :

l'emplacement réservé sera disponible à partir de 12 heures, le jour de l'arrivée prévue et sera gardé 24 heures. Passé ce délai, nous en disposerons. (Veuillez avertir si votre arrivée devait être retardée).

Départ :

l'emplacement devra être libéré à 12 heures au plus tard le jour du départ prévu.

Animaux :

Le carnet de vaccination est obligatoire et sera demandé à votre arrivée. Il doit être à jour et comprendre un certificat de vaccination antirabique en cours de validité. :

3 - Les animaux de 1^{er} et 2^o catégorie sont interdits dans le camping.

4 - Tout campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du Camping.

Annulation :

toute annulation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours ne donne droit à aucun remboursement.

Assurance Annulation :

Une assurance annulation facultative est proposée dans votre contrat de location d'emplacement camping. Un exemplaire des conditions générales régissant ces contrats vous sera envoyé sur demande.

« Médiation des litiges de la consommation :

conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par Le Camping Les Acacias. Le médiateur « droit de consommation » ainsi proposé est MEDICYS.

Ce dispositif de médiation peut être joint par :

-voie électronique : www.medicys.fr ;

-soit par voie postale : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice - 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris ».